



CONSEIL NATIONAL DU SIDA
39-43 QUAI ANDRÉ CITROËN
75902 PARIS CEDEX 15
T. 33 [0]1 40 56 68 50
F. 33 [0]1 40 56 68 90
WWW.CNS.SANTE.FR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPISTAGE

FR

28/11/2014

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA :
DIVERSIFIER ET AMPLIFIER L'OFFRE DE DÉPISTAGE

L'épidémie d'infection par le VIH demeure active en France, avec chaque année 7 000 à 8 000 nouvelles contaminations.

Des progrès récents ont été constatés en matière de dépistage : si le nombre de tests réalisés reste stable, le nombre de tests positifs connaît une augmentation de 7% entre 2011 et 2013. Un ciblage plus performant des personnes dépistées pourrait expliquer cette augmentation, notamment grâce aux actions de prévention incluant une offre de tests rapides d'orientation diagnostique (TROD). Les efforts pour adapter l'offre de dépistage aux évolutions de l'épidémie doivent donc être poursuivis et considérablement amplifiés. Les stratégies de prévention, y compris les plus innovantes, doivent être pleinement mobilisées pour limiter la progression de l'épidémie.

À l'occasion de cette journée mondiale de lutte contre le sida, le Conseil national du sida appelle plus particulièrement à :

- promouvoir les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles qui sont appelés à succéder aux CDAG et CIDDIST actuels, et saisir cette opportunité pour améliorer l'accessibilité des établissements ;
- pérenniser et amplifier l'offre de TROD et favoriser la diversité des opérateurs habilités et la pluralité des territoires d'intervention, au plus près des besoins des populations ;
- développer une offre de santé sexuelle en pérennisant les structures existantes, en particulier le centre « 190 » à Paris, et en accompagnant les structures naissantes, en cours de préfiguration ou en projets dans les différentes régions ;
- anticiper la prochaine disponibilité à la vente des autotests d'infection par le VIH en pharmacie et permettre leur mise à disposition gratuite dans les structures adaptées au bénéfice des populations exposées ;
- préparer les conditions de promotion et de mise en œuvre de la prophylaxie pré-exposition (PrEP) compte tenu des résultats récents obtenus dans de larges essais.

Contact : **Julien Bressy**, Chargé de communication, 01 40 56 68 52 | 06 35 26 85 71 | julien.bressy@sante.gouv.fr